

DOSSIER DE PRESSE // 1^{er} OCTOBRE 2015

TRANSITION ENERGETIQUE & ECONOMIE CIRCULAIRE

Le groupe AGRI inaugure sa plateforme de valorisation de matières végétales

Unité de méthanisation

Usine de biomasse

Une première en France

Le 1er octobre 2015, le groupe AGRI inaugure à Montans (81) sa plateforme de valorisation de matières végétales, composée d'une unité de méthanisation en voie sèche discontinue, unique en France par son modèle, et d'une usine de biomasse.

Cette installation novatrice est dotée de technologies de pointe, entièrement développées par les équipes du groupe en moins de deux ans. Fruit d'un investissement de plus de 7 millions d'euros, le projet a été mené à bien avec le soutien financier de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME.

Dans un contexte de transition énergétique, ces équipements permettront la production d'énergies renouvelables, en valorisant des matières issues des différentes activités du groupe. Fort de ce savoir-faire, le Groupe Agri s'apprête à lancer en 2016 une activité de construction clé en main d'unités de méthanisation en voie sèche, sous la marque AGRITHANE.

GROUPE AGRI

Sommaire

L'essentiel

Une plateforme de valorisation inédite par son modèle p3

Entretien **NICOLAS DUBOUSQUET**, président du GROUPE AGRI p5

Verbatim **MARTIN MALVY**, président du Conseil Régional Midi-Pyrénées p7

Les focus

Focus 1

Zoom sur l'unité de méthanisation p8

Focus 2

Zoom sur l'usine de biomasse p9

Focus 3

Le groupe AGRI lance l'activité Agrithane en 2016 p10

Focus 4

Nouveau ! E-commerce : Mlle Bûche p11

Focus 5

Le Groupe AGRI en dynamique de croissance p12

Chiffres et données-clés p15

Réalisation & contenus : Giesbert & Associés

L'essentiel

Une plateforme de valorisation inédite par son modèle

Le 1^{er} octobre 2015, le groupe AGRI inaugure à Montans (81) sa plateforme de valorisation de matières végétales, composée d'une unité de méthanisation en voie sèche discontinue, unique en France par son modèle et son ampleur, et d'une usine de biomasse.

Cette installation novatrice est dotée de technologies de pointe, entièrement développées par les équipes du groupe en moins de deux ans. Fruit d'un investissement de plus de 7 millions d'euros, le projet a été mené à bien avec le soutien financier de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME.

Dans un contexte de transition énergétique, ces équipements permettront la production d'énergies renouvelables – biogaz, électricité, chaleur, bois - en valorisant des matières issues des différentes activités du groupe (résidus de cultures, chantiers forestiers...). Le groupe AGRI met ainsi en œuvre une dynamique d'économie circulaire exemplaire.

Autre temps fort du groupe à l'automne 2015 : le lancement de sa nouvelle gamme de bois de chauffage densifié naturel. Les bûchettes écologiques à haut rendement énergétique « Mlle Buche » seront disponibles à la commande à partir du 2 octobre, via le site www.mademoisellebuche.fr.

Fort du savoir-faire acquis dans la réalisation de sa plateforme, le Groupe AGRI s'apprête à lancer en 2016 une activité de construction clé en main d'unités de méthanisation en voie sèche, sous la marque AGRITHANE.

A travers ces initiatives ambitieuses et concrétisations majeures, le Groupe AGRI porte haut les couleurs de Midi-Pyrénées en termes de développement durable et d'innovation. Chaque année, plus de 15 % de son budget est consacré à la R&D. Au cours de la décennie écoulée, son effectif a été porté de moins d'une demi-douzaine d'opérateurs à plus de 70 collaborateurs aujourd'hui. Les nouvelles activités du groupe, ses projets et son futur développement à l'international lui permettent d'envisager d'ici 2020 le doublement de son chiffre d'affaires, avec pour corollaire le recrutement de plusieurs dizaines de salariés.

LE GROUPE AGRI

- Exploitation agricole céréalière (240 ha)
- Agri-environnement : travaux publics
- Agri 2000 : chantiers forestiers

70 collaborateurs (ETP)
CA prévisionnel 2015 : 12 M€



L'essentiel

Une plateforme de valorisation inédite par son modèle



USINE DE BIOMASSE

12 000 tonnes de bois broyés seront traitées annuellement.

Issus des chantiers d'Agri 2000, ces matières sont valorisées pour :

LA PRODUCTION DE 4 MILLIONS DE BUCHETTES DENSIFIÉES DESTINÉES AUX PARTICULIERS (marque Mlle BUCHE)

LA FOURNITURE DE CHAUFFERIES INDUSTRIELLES

METHANISATION

10 000 tonnes de matières issues de l'exploitation agricoles seront valorisées chaque année.

Le biogaz obtenu par la méthanisation sert à produire de l'électricité et de la chaleur, 24h/24.

- = CONSOMMATION EN ELECTRICITE DE 1500 FOYERS (HORS EAU CHAUDE ET CHAUFFAGE)
- = CONSOMMATION EN CHAUFFAGE DE 340 MAISONS DE 100 M2

Ce modèle de plateforme permet également un traitement révolutionnaire des déchets verts en permettant une double valorisation énergétique de la matière. Après broyage et criblage du déchet vert, la fraction ligneuse est valorisée en bois énergie et la fraction fermentescible est valorisée en méthanisation.

Entretien

NICOLAS
DUBOUSQUET

PRESIDENT DU GROUPE AGRI

Quel est votre parcours au sein du groupe Agri ?

J'ai rejoint l'entreprise en 2003, après des études en technologie végétale et une première expérience professionnelle au Chili dans le domaine viticole. L'exploitation agricole familiale a été créée en 1912 par mon arrière-grand-père, Georges Dubousquet. Elle m'a été transmise par mon père, Jean-Luc Dubousquet, aujourd'hui toujours actif au sein du groupe AGRI. La première diversification de l'activité a été engagée au milieu des années 90, avec la création d'une société spécialisée dans les travaux agricoles et les TP.

Ensuite, peu de temps après mon arrivée, nous avons racheté une entreprise de débroussaillage et élagage. Notre volume d'activité s'étant fortement développé au cours des années suivantes, en 2010 nous avons fait le choix de structurer notre organisation en trois sociétés distinctes : la **SCEA Dubousquet pour l'exploitation agricole**, **AGRI Environnement pour les activités de travaux publics** et **AGRI 2000 pour les travaux d'abattage, débroussaillage et dégagements d'emprise**. En août 2010, j'ai pris la direction du groupe pour l'ensemble de ses activités.



Quelles sont les ambitions du groupe AGRI à travers sa nouvelle plateforme de valorisation méthanisation et biomasse ?

Cette plateforme de valorisation est un trait d'union entre plus d'un siècle d'histoire et l'avenir de notre groupe. Aujourd'hui elle s'inscrit au cœur de nos trois activités en les reliant entre elles dans

Cette plateforme est un trait d'union entre 100 ans d'histoire et l'avenir de notre groupe.

une logique d'économie circulaire. Demain, à un horizon très proche, elle constitue un formidable relais de croissance. Elle est en effet le fruit d'un développement mené intégralement en interne par nos propres équipes.

Ce savoir-faire, nous entendons aujourd'hui le mettre à profit avec le lancement d'Agrithane, une nouvelle entité qui sera dédiée à la construction clé en main d'unités de méthanisation en voie sèche, en France et en Europe. Nous avons à l'échelle nationale une longueur d'avance : notre usine est unique par son modèle et ses capacités de production. Elle est aussi dotée de technologies et dispositifs très innovants : ainsi, elle peut à tout moment être pilotée à distance en temps réel au moyen d'un smartphone. Tout cela nous confère des atouts majeurs à exploiter sur un marché émergent.

Notre nouvelle entité AGRITHANE livrera des unités de méthanisation en voie sèche, clé en main.

Par ailleurs, avec le lancement de notre gamme de bois de chauffage densifié « Mlle Buche », nous investissons un marché très dynamique, qui progresse chaque année de 5%.

Au-delà de ces opportunités, nous sommes fiers d'orienter notre croissance sur des modèles qui favorisent un développement durable et contribuent à la transition énergétique par la production d'énergies renouvelables. Une usine de méthanisation telle que la nôtre produit une quantité d'électricité qui équivaut à la consommation de 1500 foyers. Avec l'usine de biomasse, une partie de nos résidus de bois est valorisée en vue d'alimenter des chaudières industrielles, notamment pour Airbus à Toulouse. Quant à nos 4 millions de buchettes à haut rendement énergétique, utilisées dans les poêles ou les inserts des particuliers, elles constituent une énergie propre, qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nos technologies sont créatrices de valeur mais aussi d'emplois.

Un autre motif de fierté pour le Groupe Agri, c'est également de contribuer par son dynamisme au développement économique du territoire. Nos technologies sont créatrices de valeur, mais aussi d'emplois. D'ici 4 ans, nous prévoyons de dépasser le cap des 100 salariés sur notre site de Montans.

Quelle est la genèse du développement de la plateforme ?

L'idée a germé en 2010, et c'est en 2013 que nous sommes entrés en phase projet opérationnelle. Un an après, nous avons dû surmonter des difficultés inattendues : tous nos fournisseurs ont fait défaut. Confrontés à ce challenge, nous avons réintégré la conception et le développement de l'unité de méthanisation dans le groupe Agri, avec des collaborateurs dédiés. Un an plus tard, le résultat est là : nous avons relevé le défi et réussi. Aujourd'hui, non seulement l'usine fonctionne

pour valoriser les sous-produits de nos activités, mais nous allons pousser la logique de valorisation un peu plus loin, en recyclant notre savoir-faire de pointe avec Agrithane !

Et tout au long de ce projet, malgré ces difficultés de parcours, je veux souligner que nous avons pu compter sur le soutien des collectivités et organisations qui nous ont accompagné, au premier rang desquelles le Conseil régional Midi-Pyrénées et l'Ademe, mais aussi le Département du Tarn, la Communauté de communes Tarn & Dadou, ainsi que la municipalité de Montans.

Verbatim



MARTIN
MALVY



PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL MIDI-
PYRENEES

"Notre Région est très concrètement engagée en faveur de la transition énergétique. Avec le Plan Energies Midi-Pyrénées nous visons à atteindre l'objectif de 100 unités de méthanisation sur notre territoire d'ici 2020. Plus de 20 sont déjà en activité et 90 dossiers sont en cours d'instruction ou au stade d'intention.

Le projet développé ici à Montans démontre que la méthanisation en Midi-Pyrénées avance."

Extraits de l'allocution du président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, lors de la pose de la première pierre de l'usine de méthanisation de Montans, le 10 juillet 2014.

FOCUS 1

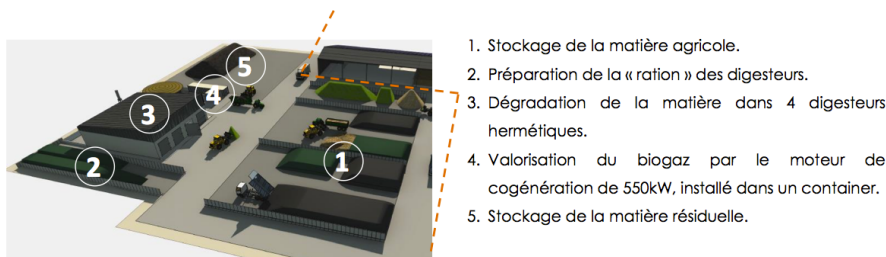
Zoom sur l'unité de méthanisation

Comment ça marche ?

Le principe de la **méthanisation** est de transformer naturellement la matière organique en un gaz énergétique: le "**biogaz**". La transformation de la matière en gaz s'opère par dégradation dans quatre **digesteurs**, dans lesquels la matière organique entrante est stockée.

La matière organique entrante provient à 80% des activités agricoles de la SCEA Dubousquet. Plus de **10 000 tonnes** par an de résidus agricoles, cultures dérobées (...) sont ainsi valorisées chaque année grâce à ce dispositif.

Après 28 jours dans un digesteur, le biogaz ainsi extrait est constitué à 55% de méthane et 45% de dioxyde de carbone. Il transite alors par un **moteur de cogénération**, dont la puissance de 550kW est **unique en France pour une unité de méthanisation en voie sèche agricole**.



Chiffres clés

10 000 tonnes de matière végétale valorisées (résidus et coproduits agricoles)

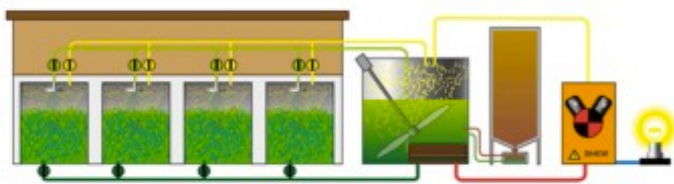
2 emplois créés pour la seule unité de méthanisation

550 : la puissance en kilowatts, unique en France, du moteur de cogénération d'une unité de méthanisation en voie sèche agricole

1500 : en nombre de foyers l'équivalent de l'électricité produite

343 : le nombre de maisons que pourrait chauffer l'énergie produite

Pour quelles utilisations ?

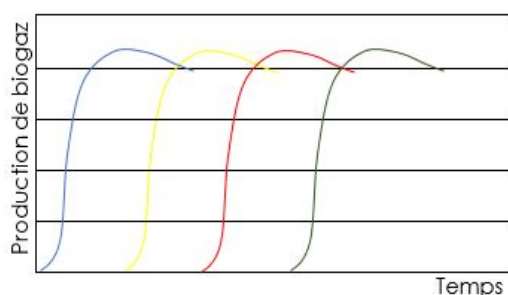


Le moteur de cogénération permet la transformation du biogaz et sa redistribution en deux productions distinctes : d'électricité et de chaleur. L'électricité produite est redistribuée directement sur le réseau électrique public. La production injectée sur le

réseau représente la consommation moyenne de **1500 foyers**. La chaleur dégagée, équivalente à la consommation annuelle de **343 maisons** de Classe énergétique C, est utilisée pour alimenter l'usine de biomasse voisine, en transitant via un réseau de chaleur enterré.

La matière organique restante après dégradation (appelée "**digestat**") constitue un engrais naturel riche en éléments fertilisants. Elle est ensuite valorisée à 100% par **épandage**, ce qui permet non seulement de valoriser les matières organiques de l'exploitation, habituellement inutilisées, mais également de diminuer la dépendance aux engrais et **intrants** chimiques extérieurs.

Un procédé spécifique : la méthanisation en voie sèche discontinue

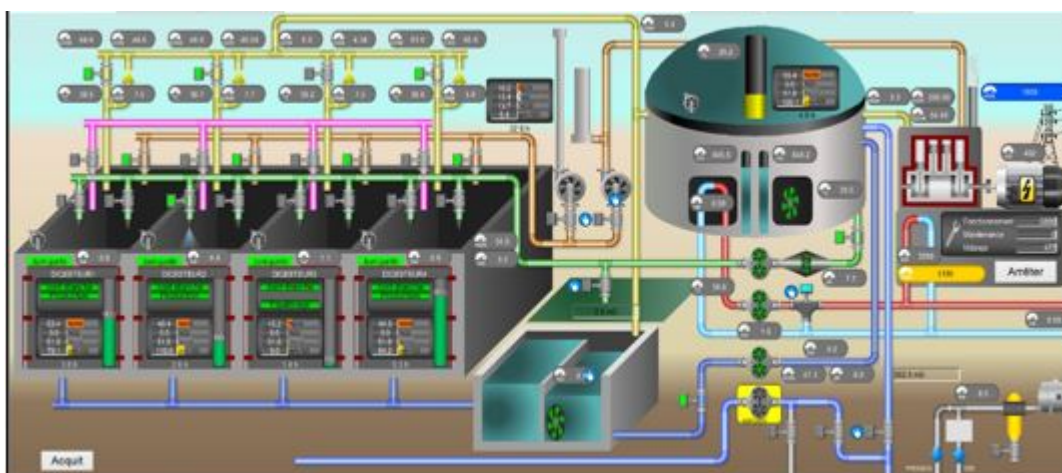


Digester 1
Digester 2
Digester 3
Digester 4

La plateforme de valorisation du Groupe Agri met en oeuvre une méthanisation dite "en voie sèche" car la matière valorisée n'est pas sous forme liquide mais solide, contenant autour de 30% de matières sèches. Elle est également "discontinue", les digesteurs étant alimentés en différé: le cycle global de

dégradation dure 28 jours et chaque digester est mis en route sept jours après le précédent, assurant ainsi une production continue (cf diagramme ci-contre).

Grâce à un logiciel de contrôle spécialement conçu sur mesure, l'unité de méthanisation peut être surveillée et contrôlée à distance 24 heures sur 24. Le programme de suivi et de contrôle permet même un pilotage à distance par smartphone, tablette ou tout autre support informatique, garantissant une sécurité optimale.



Glossaire

Méthanisation : La méthanisation est un processus biologique naturel de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène. Ce processus, qui se produit naturellement dans certains milieux naturels, est utilisé pour générer de l'énergie à partir de déchets organiques solides ou liquides.

Intrants : Les intrants désignent l'ensemble des sous-produits dégagés par l'exploitation agricole pour alimenter l'usine de méthanisation (résidus de cultures, cultures dérobées).

Digesteur : Le digesteur désigne une cuve privée d'oxygène dans laquelle les matières organiques se transforment en gaz

Digestat : Le digestat est le résidu final restant à la fin du processus de méthanisation de la matière organique. Solide ou liquide, il est composé d'éléments organiques non dégradés et de minéraux.

Epandage : L'épandage est une technique agricole consistant à répandre un produit sur une culture agricole.

Cogénération : La cogénération désigne la production de chaleur et d'électricité à partir du gaz. Le moteur est l'élément permettant la transformation du gaz en énergie.

FOCUS 2

Zoom sur l'usine de biomasse



L'usine de biomasse a pour objectif de valoriser l'ensemble des sous-produits forestiers issus de l'activité d'Agri 2000 (la filiale du Groupe AGRI spécialisée dans les activités de déboisement, débroussaillage, dessouchage, travaux forestiers, génie végétal, sur des chantiers à forts enjeux environnementaux). Elle permet la valorisation de près de 100% des matières végétales (souches, taillis, déchets verts, bois).

Ainsi, ce sont plus de 12 000 tonnes par an de matières végétales qui sont valorisées au sein de l'usine de biomasse, sous deux formes distinctes : la plaquette forestière et les bûchettes de bois densifié.

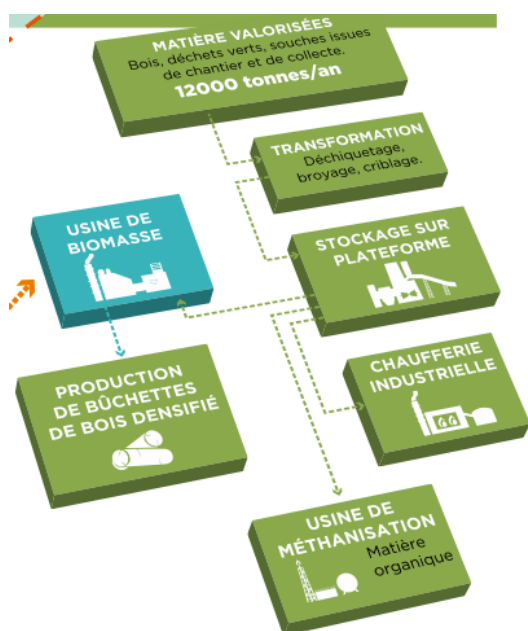
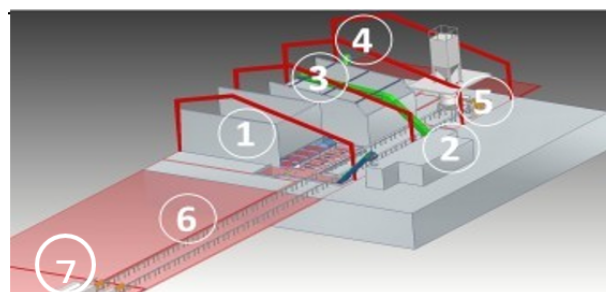
Le bois issu des travaux forestiers est systématiquement broyé sur les chantiers à l'aide d'une déchiqueteuse. La plaquette forestière est le produit du bois ainsi réduit en copeaux. Elle est exploitée dans les réseaux de chaleur (hôpitaux, grandes entreprises, zone d'aménagement concentré...).

En fonction du lieu du chantier et de l'état d'humidité du bois, la plaquette forestière est ensuite livrée directement à des chaufferies industrielles à proximité, ou rapatriée sur le site de Montans pour être criblée et séchée avant livraison. Cette partie est ensuite stockée et séchée sous bâches en attendant sa livraison à des chaufferies industrielles.



Le meilleur bois sélectionné (chêne et hêtre) est utilisé pour la fabrication des bûchettes de bois densifié. A l'inverse de la plaquette forestière, le bois est broyé fin avant son passage en presse et son conditionnement sous forme de bûchettes. La ligne de production des bûchettes de bois densifié suit alors un procédé de fabrication entièrement automatisé en 7 étapes (voir schéma ci-dessous).

1. Stockage de la plaquette à 25% d'humidité dans un silo échelle.
2. Séchage de la plaquette. L'air est chauffé à partir de la chaleur de l'usine de méthanisation.
3. Stockage de la plaquette à 10% d'humidité dans un silo à fond vibrant.
4. Broyage fin.
5. Briquetage via deux presses.
6. Lignes de refroidissement.
7. Emballage



Chiffres clés

4 millions de bûchettes produits par l'usine de biomasse en un an

12 000 tonnes de bois broyé traitées chaque année

5000 tonnes par an de plaquette forestière produite

6 emplois directs créés grâce à l'usine de biomasse

Glossaire

Biomasse : le terme désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou fongique susceptibles d'être utilisées comme source d'énergie par combustion, méthanisation ou transformation chimique. La biomasse représente la première source d'énergie européenne.

Plaquette forestière : la plaquette forestière est une source d'approvisionnement des chaudières au bois énergie. Elle est le produit du broyage par des engins mécanisés des déchets issus des travaux forestiers.

Bois densifié : Le bois densifié est fabriqué à partir de sous-produits de travaux forestiers, qui sont séchés et comprimés avant d'être assemblés sous forme de bûchettes. Le bois densifié (ou comprimé) peut être utilisé dans tous les poêles à bois et cheminées et offre un rendement énergétique élevé.

FOCUS 3

Le groupe AGRI lance l'activité **AGRITHANE** en 2016

Qu'est-ce qu'Agrithane ? **Agrithane**

Fort du savoir-faire acquis dans la réalisation de sa plateforme, le **Groupe AGRI** ne compte pas s'arrêter là. Désormais capable de piloter la construction d'une telle structure dans son ensemble, le groupe se lance, via sa nouvelle marque **AGRITHANE** dans la construction d'unités de méthanisation en voie sèche clé en main. Au sein de la filiale Agri Environnement, une équipe de 8 collaborateurs développera cette nouvelle offre, qui s'adresse à des entreprises du secteur agricole aussi bien qu'à des industriels, en France comme à l'international.

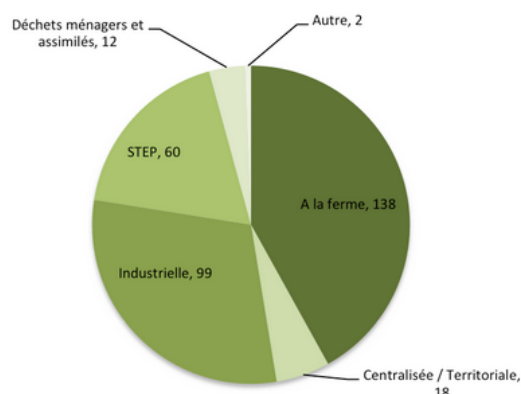
Les unités de méthanisation en France et en Europe : un marché prometteur

La méthanisation et la production de biogaz représentent des enjeux majeurs du développement durable, de l'économie circulaire et de la transition énergétique.

A l'échelle française comme européenne, les pouvoirs publics mettent ainsi en place des politiques d'aide au développement de cette technologie. En France, la Loi Transition Énergétique, officiellement promulguée en août 2015, prévoit ainsi une enveloppe d'aide de 100 millions dédiée à la subvention des projets de méthanisation sur le territoire national.

En 2013, le Plan Énergie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA), lancé conjointement par le Ministère de l'Ecologie, du

Nombre d'unités de méthanisation en France (2014)



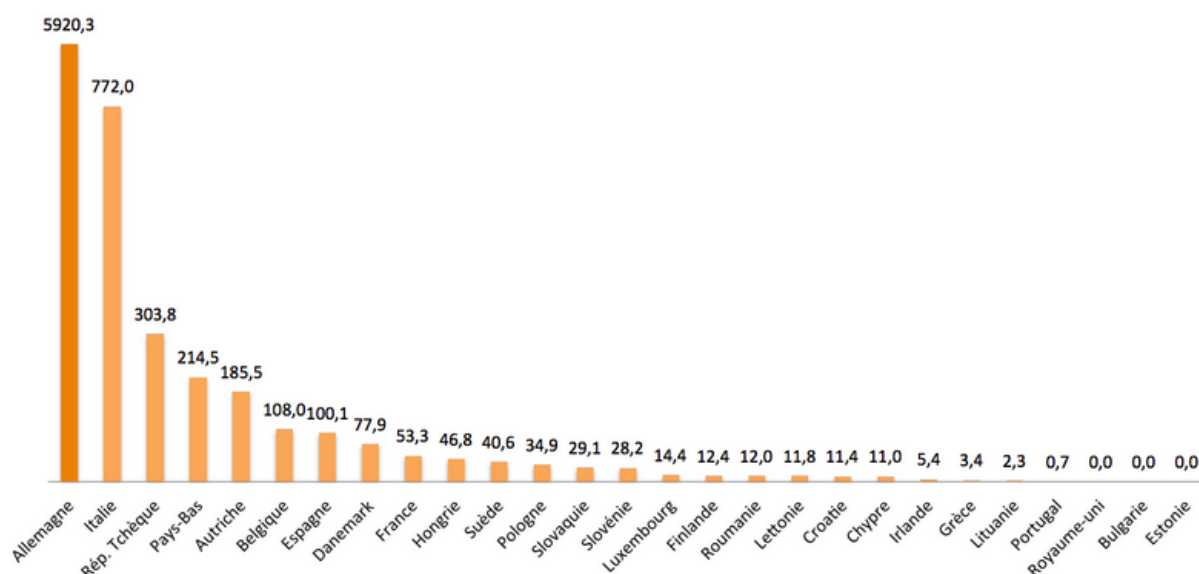
Source : SINOE, Carte des unités de méthanisation et de biogaz, 2014

Développement durable et de l'Energie et le Ministère de l'Agriculture, délimitait ainsi un cadre ambitieux prévoyant l'émergence à l'horizon 2020 de 1 000 méthaniseurs à la ferme (contre 90 en 2012).

Dans cette logique, un vaste appel à projets a été lancé en septembre 2014 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Il vise à impulser ou soutenir la création de 1500 unités de méthanisation sur le territoire sur les trois prochaines années.

Au-delà de subventionner les projets de construction, ce plan a pour finalité de créer, par un soutien à l'innovation, une véritable filière française d'équipements de pointe pour la méthanisation. Le Groupe Agri, via la filière **AGRITHANE**, dispose aujourd'hui d'une expertise unique dans la l'élaboration et la construction d'unités de méthanisation en voie sèche discontinue. Une compétence spécifique qui permettra à l'entreprise de faire partie des fleurons de cette nouvelle filière française.

Production primaire de biogaz⁽¹⁾ de l'Union Européenne en 2012 (en ktep)



Source : EurObserv'Er – État des énergies renouvelables en Europe – édition 2013

⁽¹⁾ biogaz issu des unités décentralisées de biogaz agricole, unités de méthanisation des déchets municipaux solides, unités centralisées de codigestion et multiproduit

Si le rythme de construction d'unités de méthanisation s'accélère aujourd'hui, la France se classe seulement au 9ème rang des pays européens en quantité de biogaz produite (53,3 kilotonnes équivalent pétrole par an, contre 5920 pour l'Allemagne meilleur élève européen en la matière). Le "marché" du biogaz aspire ainsi à se déployer considérablement dans les années à venir et dès aujourd'hui, ouvrant la porte à des nouveaux acteurs spécialisés, parmi lesquels le groupe AGRI aura vocation à s'affirmer comme un leader grâce à ses compétences spécifiques et son expérience.

FOCUS 4

Nouveau ! E-commerce : Mlle Bûche

L'aboutissement de son projet de plateforme de valorisation permet aujourd'hui au Groupe Agri d'ajouter une nouvelle branche à son activité diversifiée.



Mlle Bûche

LA FLAMME DE DEMAIN

La grande capacité de l'usine de biomasse permet une production sur site de plus de **4 millions de bûchettes** de bois de chauffage densifié naturel par an (prévision pour l'année 2016).

Au-delà de la production, le Groupe Agri a pour ambition de se positionner comme un acteur de poids sur le marché des énergies de chauffage écologiques. Pour ce faire, ses équipes partent à l'assaut du web et du e-commerce, avec le lancement d'un site marchand dédié exclusivement à la commercialisation des différentes bûchettes proposées.

Ainsi, les bûchettes « Mlle Bûche » seront disponibles à la commande à partir du 2 octobre, via le site www.mademoisellebuche.fr.

Les avantages du bois densifié

Destinées à la vente aux particuliers, partout en France, les bûchettes "Mlle Bûche" sont issues de bois de chênes et de hêtres français (Midi-Pyrénées), **sans aucun liant ni additif**. Les produits qui les composent sont à 100 % naturels. D'un point de vue énergétique, ce procédé de chauffage écologique offre un haut niveau de performance, avec un **pouvoir calorifique 3 fois plus élevé qu'une bûche traditionnelle**. Le taux d'humidité, garanti inférieur à 12 % grâce au séchage fourni en chaleur par l'usine de méthanisation, assure une très bonne combustion. Le taux de cendre inférieur à 1 % favorise quant à lui la longévité des appareils de chauffage.

Les bûchettes de bois densifié sont 100 % naturelles, avec un fort pouvoir calorifique. Elles sont aussi économiques, avec un prix de 320€ TTC la tonne (livré partout en France), avantageux au regard du rapport coûts/performance du bois traditionnel.

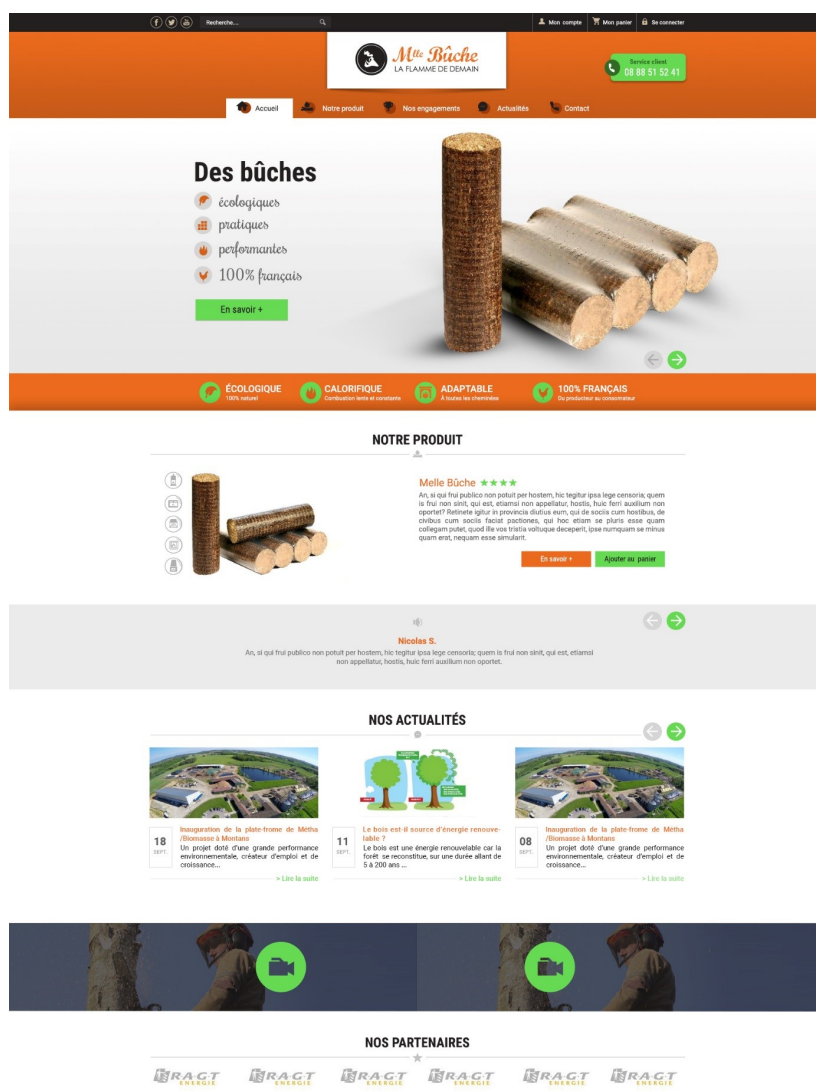
Comment se fournir ?

www.mademoisellebuche.fr

**Besoins annuels moyens par foyer
= 1 à 2 tonnes**

Quantités minimales :

**"Offre découverte", soit 18 packs
de 5 bûches**



Chiffres clés

1,8Kg : le poids d'une
bûchette de bois densifié
Mlle Bûche

3 fois plus d'énergie dans
une bûchette de bois
densifié que dans une
bûche de bois classique de
même taille

4 millions : la quantité
prévisionnelle de bûchettes
produites en 2016 par le
Groupe Agri

12 % : le taux d'humidité
maximum des bûchettes,
offrant la meilleure
combustion possible

FOCUS 5

Le Groupe Agri en dynamique de croissance

Le groupe AGRI porte haut les couleurs des territoires de Midi-Pyrénées et du Tarn en termes de développement durable et d'innovation. Ses entreprises investissent fortement dans la Recherche et Développement pour aborder de nouveaux marchés. Une stratégie payante : le chiffre d'affaires et les effectifs progressent de concert.

LES ENTITES ET ACTIVITES DU GROUPE



Agri 2000 est spécialisée dans les travaux forestiers et le débroussaillage. Ses activités couvrent tous les aspects du traitement de la végétation, de l'abattage à la valorisation des produits bois.

Les équipes de l'entreprise ont développé des compétences spécifiques sur **de grands chantiers de dégagements d'emprises à fortes contraintes environnementales** : respect de milieux protégés, milieux humides, préservation de la faune et de la flore... Elles interviennent également sur des travaux d'exploitation forestière ainsi qu'en matière d'entretien d'infrastructures routières et ferroviaires.

Au cours des dernières années, Agri 2000 a réalisé des chantiers majeurs tels que **la Ligne LGV SEA**, le **nouveau Stade de Bordeaux Matmut Atlantique**, les déviations **RN124 de Gimont** et **RN80 de Baraqueville**... Comme l'ensemble des entités du groupe Agri, Agri 2000 inscrit le développement durable au cœur de ses activités. La plateforme de valorisation biomasse & méthanisation traite chaque année 12 000 tonnes de sous-produits issus des chantiers : bois, déchets verts, souches...

Depuis juin 2014 Agri 2000 est certifiée Qualipaysage. La société est par ailleurs en cours d'obtention du label PEFC.



Agri environnement est une entreprise spécialisée dans les travaux de terrassement et de traitement de sol, intervenant sur la France entière. Depuis ces dernières années, l'activité de traitement de sol s'est fortement développée. En effet, cette méthode présente de nombreux avantages économiques et environnementaux, tels que:

- Le recyclage des matériaux en place;
- La limitation du transport des terres et de la consommation d'agréats, et par conséquent une réduction des émissions de CO2 ;

Aujourd'hui pour faire face à la perte de vitesse du secteur TP, Agri Environnement, forte de l'expérience du groupe, développera la nouvelle activité de construction d'unité de méthanisation en voie sèche discontinue sous la marque AGRITHANE. Le service R&D développe et améliore quotidiennement le savoir-faire du groupe. Ainsi une nouvelle génération verra bientôt le jour.



La SCEA Dubousquet est l'entité originelle du Groupe AGRI. L'exploitation agricole familiale a été fondée en 1971 par Jean-Luc Dubousquet.

Sur une terre de **236 Hectares**, l'exploitation est essentiellement **basée sur la culture céréalière** : blé, sorgho, soja, luzerne, maïs, colza...

Cette exploitation agricole a été la première en France à se lancer dans la méthanisation en voie sèche discontinue. Son investissement dans ce modèle lui permet aujourd'hui d'optimiser sa rentabilité en transformant ses résidus de cultures en énergie verte commercialisée notamment auprès d'EDF.

UNE FORTE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES EMPLOIS

Au cours des douze dernières années, avec la réussite de sa stratégie de diversification, le Groupe AGRI a multiplié son chiffre d'affaires par 80, tandis que son effectif a fait un bond, en progressant de 5 à plus de 70 collaborateurs.

Avec le lancement d'AGRITHANE, le groupe AGRI s'apprête à intervenir sur des marchés à fort potentiels, en France comme à l'international. A l'horizon de 4 ans, c'est un doublement du chiffre d'affaires qui est visé, avec une perspective de création de 30 créations d'emplois.

Année	2003	2010	2015 (prévision)	2020 (projection)
CA	150 000 M€	6 M€	12 M€	25 M€
Effectif	5 collaborateurs	30 collaborateurs	70 collaborateurs	100 collaborateurs



15 %

La part du budget consacrée par le Groupe Agri à la Recherche & Développement

DES VALEURS FORTES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec sa nouvelle plateforme de valorisation, le groupe AGRI inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie de croissance. Depuis de nombreuses années, les entreprises et les collaborateurs du groupe agissent dans le respect de l'environnement : préservation de la biodiversité, promotion du bois énergie et valorisation des déchets verts, réemploi des matériaux en place, réduction des transports sur chantier, énergie verte...

Le groupe est aussi un acteur qui s'engage pour la vitalité de son territoire, en participant activement à la vie des communes de Montans et plus largement de Tarn & Dadou.

Recap'

Les chiffres & données-clés du Groupe AGRI

- **12 M€** : de Chiffre d'Affaires en 2014
- **70 collaborateurs** au total dans les différentes filiales
- **25 M€** : le Chiffre d'Affaires prévisionnel pour 2020
- **8** emplois directs créés par la plateforme de valorisation
- **10 000** : tonnes de matière végétale valorisée par an
- **550kW** : la puissance du moteur de cogénération
- **1500** : en nombre de foyers, l'équivalent de l'électricité produite
- **12 000 tonnes** de bois broyé traitées chaque année
- **4 millions** : le nombre de bûchettes de bois produites en un an par l'usine de biomasse
- **5000 tonnes** de plaquette forestière produite par an pour les chaufferies industrielles
- **320€** : le prix TTC d'une tonne de bûchettes de bois densifié "Mademoiselle Bûche" (livré partout en France)